



BULLETIN DE SOUTIEN ENTREPRISE

Le Centre Hospitalier National d'Ophtalmologie des Quinze-Vingts, en sa qualité d'établissement public de santé, est habilité à recevoir des dons et legs.

Je fais un don d'un montant de euros

Raison sociale de la société
Numéro de SIRET
Adresse :
Ville : Code Postal :
Téléphone :
E-mail :
<u>Date</u> : <u>Signature</u> :

En soutenant financièrement le CHNO des Quinze-Vingts, vous bénéficiez d'avantages fiscaux à hauteur de **60%** du montant de votre don dans la limite de **5%** du chiffre d'affaire annuel pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes.

Vous recevrez un reçu fiscal quelques semaines après la réception de votre don.

Votre don	20 €	30 €	50 €	100 €
Montant de la déduction fiscale	13,20 €	18 €	30 €	60 €
Montant de votre don après déduction fiscale (60%)	6,80 €	12 €	20 €	40 €

Je souhaite que mon don soit affecté à l'utilisation suivante :

- la recherche médicale
- l'acquisition de nouveaux équipements
- le confort des patients
- les conditions de travail du personnel
- autre :

Ce bulletin à compléter et signer est à renvoyer, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC à l'adresse suivante : CHNO des Quinze-Vingts - DQFP – 28, rue de Charenton – 75571 PARIS Cedex 12

Merci pour votre soutien

Pour toutes questions et informations complémentaires : relation-donateur@15-20.fr